

Séance du 11/06/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 15

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation
05/06/2026Date d'affichage
05/06/2026Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-six, le onze juin, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SALANON Jean-François.

Étaient présents :

Mme BAILLARGUET Emilie, Mme BONNAUD-TOUCHARD Brigitte, M. BOUILLEAU Hugo, Mme CALI Fabienne, M. CHAPUY Bernard, Mme FLOURIOT Gwenaëlle, Mme JEANNERET Véronique, M. MOREAU Mathieu, Mme OUVRART Sandrine, Mme PAQUET Stéphanie, M. PLOQUIN Denis, M. RIVIERE Jacky, Mme ROLLAND Christelle, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine

Procuration :**Était absent :****Étaient excusés :**

M. ALLEAU Dimitri, M. BARRAUD Alexis, M. GIRAUD Romuald, M. MICHAUD Ludovic

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme FLOURIOT Gwenaëlle

Numéro interne de l'acte : 2026-66**Objet : Décision modificative n°1**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'un titre de recettes a été émis par erreur dans le cadre de la demande de remboursement des frais d'obsèques avancés par la commune sur le budget 2025. Il convient dès lors de procéder à son annulation afin de régulariser la situation administrative et comptable.

VU Le Code général des collectivités territoriales,

VU L'instruction budgétaire et comptable M57,

VU La délibération n°2026-16 du Conseil municipal du 12 mars 2026 adoptant le budget primitif du budget principal de la ville pour l'exercice 2026,

CONSIDÉRANT qu'il convient de répondre aux opérations comptables des dépenses engagées sur l'exercice et de régulariser les comptes anormalement débiteurs ou créditeurs.

Il est nécessaire d'ajuster les crédits de dépenses.

Il convient de faire un virement de la section de fonctionnement pour un montant de 2 240,00 € comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Opération	Montant	Article(Chap) - Opération	Montant
615221 (011) : Entretien, réparations bâtiments publics	-2 240,00		
673 (67) : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 240,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

AR Prefecture

079-200076198-20260611-202666-DE
Reçu le 18/06/2026

~~CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de tenir compte~~ de modifications à apporter depuis le vote du budget primitif 2026,

Après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

DÉCIDE :

- ✓ D'approuver cette présente décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessus.
- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Mme Gwenaëlle FLOURIOT



Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Plaine-d'Argenson, le 17 juin 2026
Le Maire,
M. Jean-François SALANON



Jean-François SALANON